

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LILLE, session 2021

Le Président de l'Université de Lille.

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LILLE, au titre de l'année 2021 :

Monsieur GIRARDIN Olivier, Attaché Principal d'Administration de l'Etat, Université de Lille, Président de jury.

Madame HERMANT Celine, Administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq, Vice-Présidente de jury.

Madame VALLIER Anne-Laure, Attachée principale d'administration de l'Etat, Dsden Nord, Lille, Experte.

Madame POULLET Laurence, Ingénieure de recherche, Université Littoral Côte d'Opale, Dunkerque.

Monsieur BESEGHHER Damien, Ingénieur d'études, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq, Suppléant.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 28 mai 2021

Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services


Marie-Dominique SAVINA